Nations Unies S/2005/432



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 juillet 2005

Original: français

Lettre datée du 28 juin 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Les événements récents au Moyen-Orient ont fait naître des espoirs quant à une reprise possible du processus de paix entre Israéliens et Palestiniens. Nous avons assisté au bon déroulement des élections présidentielles palestiniennes, le 9 janvier 2005, qui ont été suivies par la convocation du Sommet à Charm el-Cheikh, le 8 février 2005, au cours duquel les dirigeants israéliens et palestiniens ont annoncé une série d'engagements visant à faire cesser la violence et à rétablir la confiance mutuelle. Bien que les négociations officielles n'aient pas repris, les deux parties sont convenues de tenir des discussions directes pour coordonner le retrait israélien de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie, retrait qui devrait avoir lieu en août 2005.

La communauté internationale a poursuivi ses efforts visant à appuyer cette dynamique constructive. La participation et l'engagement du Conseil de sécurité sont ressortis clairement des déclarations présidentielles publiées après les élections présidentielles palestiniennes (S/PRST/2005/2), le Sommet de Charm el-Cheikh (S/PRST/2005/6) et la réunion de Londres, tenue le 1er mars 2005, sur l'appui à l'Autorité palestinienne (S/PRST/2005/12), dans laquelle le Conseil de sécurité a déclaré qu'il comptait sur la participation active du Quatuor et des autres parties intéressées au cours de la période à venir.

Le Quatuor, qui se compose de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique, s'est employé activement à aider les parties à progresser vers la reprise du processus de paix. Le Quatuor a souligné à maintes reprises l'importance d'un retrait israélien total de la bande de Gaza, en conformité avec la Feuille de route, en tant que mesure importante vers la concrétisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Pour garantir au mieux que le retrait israélien de la bande de Gaza se déroule de la façon la plus propice possible à une reprise du processus de paix, le Quatuor a nommé M. James Wolfensohn en tant que son Envoyé spécial pour le désengagement de Gaza. Celui-ci a pour mandat de s'occuper des aspects du retrait qui ne concernent pas la sécurité, en particulier de la liquidation des avoirs; des points de passage, de l'accès et des échanges; et du relèvement de l'économie palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza durant et après le retrait. Son mandat s'étend du 1er juin au 31 décembre 2005.

05-42406 (F) 150705 150705

Le Quatuor a souligné qu'un processus de désengagement de Gaza réussi contribuerait fortement à la relance de la Feuille de route. Dans sa résolution 1515 (2003), le Conseil de sécurité a approuvé officiellement la Feuille de route du Quatuor, axée sur les résultats, en vue d'un règlement permanent du conflit israélo-palestinien. Celle-ci est reconnue par la communauté internationale comme constituant un cadre pour le règlement du conflit et la fin de l'occupation, qui a commencé en 1967, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1397 (2002) du Conseil de sécurité, de la Conférence de Madrid, de l'initiative du Prince héritier saoudien Abdullah et du principe de « la terre contre la paix ».

Les membres du Quatuor ont souligné que M. Wolfensohn et son équipe devaient recevoir l'appui nécessaire pour créer un bureau à Jérusalem et s'acquitter de leur mission. Dans le contexte de la résolution 1515 (2003) du Conseil de sécurité, dans laquelle le Conseil a approuvé la Feuille de route et encouragé les efforts diplomatiques déployés par le Quatuor et par d'autres, je vous serais reconnaissant de bien vouloir confirmer le soutien aux arrangements proposés. Compte tenu du caractère urgent et temporaire de la mission de M. Wolfensohn, je compte ensuite agir sans délai en vue de fournir l'assistance logistique, technique et financière à l'appui de son bureau.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**